



02 mai 2023

**Objet** : Lettre d'information aux ministres de la justice, aux présidents des cours suprêmes, aux bâtonniers, aux présidents des écoles de la magistrature et aux présidents des syndicats de magistrats pour le lancement de la nouvelle version du cours en ligne ouvert et massif de l'UNESCO-l'Institut Bonavero destiné aux acteurs du judiciaire sur les normes internationales relatives à la liberté d'expression et à la sécurité des journalistes.

Chers membres de la communauté judiciaire,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'UNESCO et l'Institut Bonavero des droits de l'homme de la Faculté de droit de l'Université d'Oxford ont développé une nouvelle version multilingue d'un cours en ligne visant à promouvoir les normes internationales et régionales en matière de liberté d'expression pour les acteurs du judiciaire.

Ce cours en ligne ouvert et massif (MOOC), **qui sera lancé le 29 mai 2023**, vise à renforcer le rôle des acteurs du judiciaire, en particulier les juges, les procureurs, les avocats et les représentants des instituts de formation judiciaire, dans la promotion des normes de liberté d'expression et de ses corollaires, la liberté de la presse, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes. Le MOOC couvrira en particulier (1) les principes généraux et la portée de la liberté d'expression ; (2) les limites à la liberté d'expression ; (3) le droit d'accès à l'information ; (4) la sécurité des journalistes ; et (5) les défis créés par le monde numérique. Une description de chaque module est incluse dans l'annexe de cette lettre.

Ce programme en ligne gratuit de cinq semaines est spécialement conçu pour les acteurs du judiciaire (par exemple, des branches judiciaires, des ministères publics, des défenseurs publics, des tribunaux électoraux, des médiateurs des droits de l'homme, des auxiliaires de justice) de tous les systèmes judiciaires du monde, afin de renforcer leurs connaissances et leurs capacités en matière de normes internationales et régionales sur la liberté d'expression, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes.

Le MOOC sera **disponible en anglais, français, espagnol, arabe, chinois, russe et portugais**, et s'appuiera sur [le MOOC mondial sur la liberté d'expression organisé conjointement par l'UNESCO](#) et l'Institut Bonavero, qui a connu un grand succès et qui a été présenté en anglais en 2021.

Dans le cadre de ce programme, l'UNESCO a établi une coopération solide avec des institutions et des partenaires clés et a notamment signé une série de protocoles d'accord avec des cours régionales des droits de l'homme –telles que la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour de justice de la CEDEAO, la Cour de justice de l'Afrique de l'Est et la Cour interaméricaine des droits de l'homme– ainsi qu'avec des institutions judiciaires telles que l'Association internationale des procureurs et l'Association ibéro-américaine des procureurs publics.

Des décisions clés de ces cours régionales des droits de l'homme seront présentées et discutées pendant le cours, qui sera dirigé par des experts dans le domaine des droits de l'homme et de la liberté d'expression et comprendra des intervenants de haut niveau tels que des rapporteurs spéciaux des Nations unies, des juges des cours régionales des droits de l'homme, des procureurs et des avocats spécialisés dans les droits de l'homme.

Ce cours en ligne gratuit de cinq semaines se déroulera **du 29 mai au 30 juin 2023**.

- La **pré-inscription** au cours est maintenant ouverte via le lien suivant : <https://on.unesco.org/3ydrqS2>  
*\* Nous vous informerons prochainement par courriel des prochaines étapes pour finaliser le processus d'inscription.*

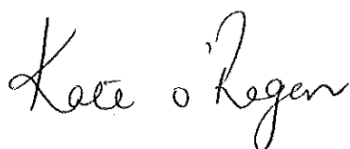
Un **certificat de participation** sera délivré aux participants qui auront suivi le cours avec succès.

Un dépliant contenant des informations supplémentaires sur le cours est disponible [ici](#). Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir **diffuser cette information auprès de votre réseau et des membres de la magistrature de votre pays et de votre région**.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur la formation, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'UNESCO à l'adresse [FOE.course@unesco.org](mailto:FOE.course@unesco.org), ou le Dr Christos Kypraios ([christos.kypraios@law.ox.ac.uk](mailto:christos.kypraios@law.ox.ac.uk)), coordinateur du programme de l'Institut Bonavero des droits de l'homme.

Nous nous réjouissons de vous accueillir au cours, afin de renforcer le respect de l'État de droit et des libertés fondamentales dans le monde entier.

Cordialement,



**Kate O'Regan**

Directrice de l'Institut Bonavero des droits et de l'homme, Université d'Oxford



**Guilherme Canela**

Chef de la Section de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes, UNESCO

## **Annexe : Description des modules du MOOC pour les acteurs judiciaires**

### **Module 1 : Principes généraux et portée de la liberté d'expression**

Webinaire organisé par [Prof Sandra Fredman](#) KC (hon), Faculté de droit, Université d'Oxford

Le module 1 présente le cadre juridique international qui sous-tend le droit à la liberté d'expression, notamment dans le cadre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), et donne un aperçu de la portée générale de ce droit dans la doctrine d'importants régimes de protection régionaux.

### **Module 2 : Limites**

Webinaire organisé par [Prof Nazila Ghanea](#), Faculté de droit, Université d'Oxford ; Rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Le module 2 explore les restrictions légitimes au droit à la liberté d'expression, telles qu'elles sont prévues par les régimes de protection internationaux et régionaux, ainsi que par la doctrine des tribunaux.

### **Module 3 : Accès à l'information**

Webinaire organisé par [Prof Liz Fisher](#), Faculté de droit, Université d'Oxford

Le module 3 présente les cadres juridiques relatifs au droit d'accès à l'information, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle important qu'il joue pour garantir des processus politiques démocratiques et un développement durable.

### **Module 4 : Sécurité des journalistes**

Webinaire organisé par [Meera Selva](#), associée de recherche principale au Reuters Institute for the Study of Journalism, Université d'Oxford.

Le module 4 examine la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, en soulignant les risques physiques auxquels de nombreux journalistes sont confrontés, y compris les menaces spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes journalistes.

### **Module 5 : Numérisation**

Webinaire organisé par [Prof Kate O'Regan](#), Directrice de l'Institut Bonavero et [Dr Stefan Theil](#), Faculté de droit, Université de Cambridge

Le module 5 explore les défis contemporains à la liberté d'expression qui ont surgi en particulier à travers l'exercice du droit en ligne, et comment les cadres juridiques existants peuvent être appliqués en ligne.